

A travers les sociétés féminines

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 104

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la femme. C'est pourquoi les thés suffragistes seront consacrés aux plus importantes questions débattues, soit au Grand Conseil genevois, soit aux Chambres fédérales. Au premier de la saison, soit le lundi 4 octobre, le sujet traité sera celui qui intéresse tout le monde de la nouvelle loi genevoise revisant le système des impôts. Le nom de l'orateur sera indiqué plus tard. — A la dernière heure, une captivante causerie de Mme Welt-Strauss, présidente de l'Association pour les Droits de la Femme en Palestine, a pu être organisée, le jeudi 23 septembre, sur les *femmes de Palestine et le suffrage*. E. Gd.

ST-IMIER. — Le Groupe du Suffrage féminin formé à St-Imier en novembre dernier compte actuellement une quarantaine de membres. Les séances ont été peu nombreuses jusqu'ici. La section n'a pas encore de rôle actif; elle s'oriente, elle s'initie; elle vit cependant. Son existence n'est pas ignorée des autorités locales: plusieurs dames de ses membres viennent d'être nommées dans les commissions d'école, d'assistance publique, d'hygiène. C'est déjà un pas en avant. Deux conférences publiques ont été organisées sous ses auspices dans le courant des mois derniers. — Deux déléguées ont assisté pendant les trois premiers jours au Congrès de Genève. Elles ont su, par leur captivant compte-rendu, donner l'encouragement qui manquait aux hésitantes, l'élan qu'il faut aux convaincues, pour que les unes et les autres collaborent de cœur à la belle œuvre de l'émancipation de la femme dans notre pays. S. B.

CHATEAU-D'EX. — Le 18 septembre, dans notre salle du Tribunal, un auditoire, composé de dames en très grande partie, a eu le plaisir d'entendre M^{lle} Lucy Dutoit, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage, parler du Congrès de Genève de juin dernier. Cette conférence, suivie de projections lumineuses donnant les principales figures et personnalités du Congrès, ainsi que quelques vues d'ensemble, a été particulièrement intéressante. A toutes les Associations qui désirent avoir un écho de ce qui s'est dit ou passé à Genève, lors du Congrès suffragiste, nous ne pouvons que recommander la conférence de M^{lle} Dutoit, et nous la remercions vivement de nous l'avoir donnée. A. M.

A travers les Sociétés féminines

Schw. Lehrerinnen-Verein (Union suisse des Institutrices). — La V^{me} Assemblée générale de déléguées a eu lieu à Zurich les 12 et 13 juin dernier, et a une importance spéciale du fait de changements survenus dans la composition du Comité Central. En effet, des chefs de la première heure, qui ont conduit les destinées de l'Association pendant 18 ou 20 ans, ont dû se retirer pour des causes diverses, et ce n'est pas sans mélancolie que leurs compagnes de travail et de combat les ont vus partir. Parmi ces dernières, et une de celles dont le départ sera regretté en dehors aussi du cercle des institutrices, il faut citer Dr E. Graf, que sa santé oblige absolument à prendre un repos bien mérité. Dans un charmant discours, qui a été à la fois une revue du passé, un adieu et un encouragement, elle a rappelé les débuts du *Lehrerinnen-Verein*, et dit tout ce dont elle lui est personnellement reconnaissante. L'Assemblée, qui l'a nommée présidente d'honneur pour la remercier de tout ce que, réciproquement, lui doit le *Lehrerinnen-Verein*, a appelé, pour la remplacer à la présidence centrale, M^{lle} Anna Keller, de Bâle, bien connue également dans les milieux féministes. Font encore partie du nouveau Comité Central: M^{lles} Gerhard (Bâle), Göttisheim (Bâle), Grob (Zurich), Hemann (Bâle), Husi (Argovie), Müller (Berne), Meyer (Interlaken) et Wohnlich (St-Gall). — La partie administrative a encore compris le rapport de la présidente sortant de charge, les rapports des Sections, celui de la Commission du *Lehrerinnenheim* (délicieux et confortable bâtiment situé près de Berne (Réd.), du Bureau de placement, et de la rédactrice du journal (laquelle, hélas! connaît tous les soucis inséparables actuellement de la publication d'un journal). Différents crédits ont encore été votés (allocation pour impression d'une thèse, subventions à des institutrices suisses à l'étranger); puis l'Assemblée a chargé le nouveau Comité d'entreprendre une énergique propagande en Suisse romande, où le *Schw. Lehrerinnen-Verein* ne compte encore aucune

section, d'examiner la situation créée à Zurich par l'encombrement de la profession, et enfin de mettre au concours une étude sur le rôle et la place des femmes dans l'histoire. Cette dernière proposition a pu servir en quelque sorte d'introduction à un très remarquable travail, présenté par M^{lle} M. Wyss (Zurich), sur la réforme de l'enseignement de l'histoire, et dont voici les thèses:

1. Le but de l'enseignement de l'histoire doit être de chercher à faire passer l'enfant de son cercle immédiat de préoccupations à un cercle mondial, et d'éveiller son intérêt pour l'œuvre de l'humanité. L'enfant doit comprendre que nous faisons aussi nous-mêmes l'histoire tous les jours, et que ceci est une tâche comportant de lourdes responsabilités, qui ne peut être accomplie que sérieusement.

2. La préparation du personnel enseignant doit être améliorée, en ce sens que, dans toutes les classes, une plus grande part doit être faite à l'histoire de la civilisation, et dans les classes supérieures à l'histoire économique. L'histoire du sexe féminin est aussi à mettre davantage en lumière.

3. Le travail manuel doit également être employé dans l'enseignement de l'histoire, en demandant à l'écolier de contribuer lui-même à la préparation du matériel scolaire historique.

4. La plus grande liberté possible doit être laissée au maître pour le choix de sa méthode d'enseignement. Des bibliothèques et des salles de lecture bien fournies doivent être mises à la disposition des élèves.

5. L'enseignement historique ne peut avoir de bons résultats que lorsqu'il est groupé avec d'autres branches, et non pas donné à part. Ceci en tout cas pour l'école primaire.

N. D. L. R. — Le *Lehrerinnen-Verein* est pour nous autres féministes une société pour laquelle nous éprouvons trop de sympathies et une trop fidèle alliée dans toutes nos démarches suffragistes, pour que nous ne prenions pas à un vif intérêt à tout ce qui la concerne. C'est ainsi que nous adressons, au nom de tous ceux de nos lecteurs qui ont eu le privilège de la connaître, un message à M^{lle} Grar en ce moment où elle quitte la présidence; c'est ainsi d'autre part que nous souhaitons très vivement que la propagande que va entreprendre le Comité Central dans la Suisse romande réussisse. Il est en effet grand dommage que des Associations d'institutrices pleines de vie, comme nous en connaissons dans nos cantons romands, ne se soient pas encore fédérées avec les sociétés sœurs de la Suisse allemande. Nous pensons que ce moment ne saurait tarder beaucoup.

Société d'Utilité publique des Femmes suisses. — On nous prie d'informer nos lectrices que les inscriptions pour diplômes et récompenses décernés par cette société aux domestiques ayant plus de cinq ans de service chez les mêmes personnes doivent être envoyées avant le 31 octobre: pour Genève à M^{me} H. Lotz, 2, avenue Sorêt; pour Vaud à M^{lle} Rumpf, Longeraie, 2, Lausanne. Pour les villes où il n'existe pas de sections de la S. U. P. F. S., s'adresser directement à M^{me} Hauser-Hauser, Lucerne.

Genève. — Union des Femmes. — La première activité à reprendre en septembre a été celle de l'Ouvroir. Le magasin loué pour rendre plus facile la vente des objets confectionnés, s'est ouvert le 15 septembre, rue Maurice, 2, et rue Etienne-Dumont, 11, en face de l'Union, ce qui offre d'autre part le grand avantage d'un spacieux local à utiliser ou à sous-louer pour des séances, conférences, cours, etc. Le service de la vente est assuré tous les matins par les membres du Comité de l'Ouvroir, et l'après-midi par la coupeuse, qui reçoit également les inscriptions des ouvrières. En outre de la vente des objets déjà en magasin, l'Ouvroir sera à même de fournir cette année de la jolie lingerie courante, et organise un service de racommodage qui rendra certainement les plus grands services. Il y a tout lieu d'espérer que cette année encore, cette organisation payant bien ses ouvrières et les faisant travailler dans des conditions hygiéniques et sociales surveillées pourra équilibrer commercialement son budget et prouver par là que travail à domicile et sweating system ne sont pas forcément synonymes, même quand n'intervient pas une aide charitable. — Les thés de membres recommenceront le 7 octobre avec une causerie de M^{lle} de Keyserling sur les résultats d'une enquête faite par la Commission des Assurances sur ce que pensent les femmes qui travaillent de l'assurance-maladie et de l'assurance-vieillesse. — L'assemblée générale d'automne a été fixée au jeudi 14 octobre, à 8 h. 30 du soir.

E. Gd.